

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

16 NOVEMBRE 1905

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

16 NOVEMBRE 1905

NANCY

IMPRIMERIE DE L'EST, 51, RUE SAINT-DIZIER

—
1906

RAPPORT

DE

M. GODFRIN, directeur de l'École supérieure de Pharmacie

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation et le fonctionnement de l'École supérieure de pharmacie pendant la dernière année scolaire.

ENSEIGNEMENT ET PERSONNEL.

Aucun changement n'est survenu dans le personnel enseignant de l'École pendant l'année qui vient de s'écouler.

Je rappellerai l'observation que je faisais l'an dernier au sujet des chefs de travaux. Il est regrettable que ces fonctionnaires ne puissent espérer un traitement s'améliorant progressivement et les conduisant à des situations convenables et définitives, car leur rôle dans l'enseignement supérieur est d'une importance qui me paraît quelque peu méconnue. Mieux traités, ils conserveraient longtemps leurs fonctions et les jeunes gens ne craindraient pas de s'engager dans cette voie qui actuellement n'offre guère d'issue. Nous aurions des chefs de travaux de carrière qui acquerraient une précieuse expérience et dont l'influence sur les études serait des plus efficaces.

NOMINATIONS DANS LE PERSONNEL.

Arrêté rectoral du 30 novembre 1904. — M. PRIMOT, pharmacien de 1^{re} classe, est nommé chef des travaux de pharmacie en remplacement de M. BAZIN, démissionnaire.

Arrêté ministériel du 3 décembre 1904. — M. GODFRIN, professeur d'histoire naturelle, est nommé pour trois ans directeur de l'École, à partir du 5 décembre 1904.

Arrêté rectoral du 12 décembre 1904. — M. BUSSIENNE est nommé préparateur des travaux pratiques de chimie, toxicologie et analyse chimique, en remplacement de M. PRIMOT, appelé à d'autres fonctions.

Arrêté ministériel du 28 juillet 1903. — Sont chargés des cours complémentaires suivants pour l'année 1903-1906 : M. KLOBB, physique ; M. BRUNTZ, histoire naturelle.

Sont nommés, pour l'année 1903-1906, chef des travaux de chimie, toxicologie et analyse chimique, M. GIRARDET ; chef des travaux de micrographie, M. BRUNTZ.

Par arrêté ministériel du 16 juin 1903, M. KLOBB, professeur de pharmacie, a été désigné pour présider les sessions d'août et de novembre d'examens de pharmaciens de 2^e classe et d'herboristes, près l'École de médecine et de pharmacie de Reims. M. GRÉLOT, professeur de pharmacie galénique a reçu la même nomination pour présider les examens à l'École de médecine et de pharmacie de Besançon.

LOCAUX.

L'École de pharmacie a reçu la visite de plusieurs autorités. Elles ont emporté la conviction que les locaux étaient insuffisants pour les exigences actuelles de l'enseignement. Pendant le courant de l'année, M. le Recteur, assisté de M. le doyen BLONDEL, vice-président du Conseil de l'Université, de MM. GODFRIN, directeur et KLOBB, assesseurs de l'École supérieure de pharmacie, a présenté au nom de l'Université, à la municipalité nancéienne, un rapport sur la situation matérielle de l'École de pharmacie, où il concluait qu'il y a urgence à déplacer cet établissement et demandait pour le

reconstruire un terrain près du parc Sainte-Marie. Nous croyons savoir que la municipalité, qui s'est toujours montrée bienveillante pour notre École, a favorablement accueilli cette requête, et nous ne pensons pas trop nous avancer en disant que ce terrain lui est accordé au moins officieusement, et que la donation officielle ne saurait tarder (1). Ce sera une grande étape franchie vers la réalisation de notre projet, devenu nécessaire, du transfert de notre École sur un espace où elle puisse prendre son développement normal.

DON.

M. JACQUEMIN, fondateur de l'Institut de recherches scientifiques de Malzéville, dans le but de contribuer à la reconstruction de notre École, nous a adressé une première souscription de 5,000 francs. Nous avons adressé nos plus vifs remerciements à M. JACQUEMIN, et nous le prions d'agréer ceux que nous lui offrons devant le Conseil de l'Université.

SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET DE LA VILLE DE NANCY.

Le Département de Meurthe-et-Moselle et la Ville de Nancy nous ont continué les subventions de 250 et de 75 francs qu'ils nous accordent depuis plusieurs années. Ces secours sont ou ne peut plus nécessaires pour encourager des étudiants peu fortunés à entreprendre dans nos laboratoires des recherches absolument désintéressées et dont l'impression est onéreuse. Nous remercions sincèrement les deux Assemblées départementale et municipale de l'intérêt qu'elles veulent bien nous témoigner.

PARTICIPATION A DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

La Société mycologique de France, qui tient tous les ans une session générale alternativement à Paris et dans une

(1) Dans sa séance du 23 janvier 1906, le Conseil municipal de Nancy a voté le principe de la concession d'un terrain à l'École supérieure de pharmacie dans la propriété dite des Sœurs.

ville de province, avait fait choix en 1905, pour son Congrès, de la région de l'Est, et en avait fixé le siège à Nancy et dans les Vosges. Dans sa première séance, l'assemblée générale avait élu M. GODFRIN, professeur d'histoire naturelle à l'École supérieure de pharmacie, président de la session. Plusieurs membres de l'École de pharmacie se sont joints aux autres mycologues nancéiens pour faire les honneurs aux savants français et étrangers qui étaient nos hôtes, et leur faire découvrir les richesses fungiques de nos environs. Ils ont aussi largement contribué à l'organisation de l'exposition mycologique qui eut lieu à la salle Poirrel. Cette exposition, d'une très grande richesse, eut un succès inespéré ; tout le public éclairé de Nancy, et même des localités voisines, l'a visitée et a manifesté qu'il y prenait un grand intérêt.

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS.

Le nombre total des étudiants, en progression constante depuis plusieurs années, a été de 88, supérieur de 5 à l'année précédente.

Parmi eux les étudiants de première classe dominant ; on compte, en effet, 3 élèves en doctorat d'Université, 57 élèves de première classe et 28 de seconde classe. Il est à souhaiter, à tous les points de vue, que la loi de 1898 sur la suppression de la seconde classe, qui est loin d'avoir atteint tous ses effets, suive son cours normal ; car il n'y a pas de raisons, tous les pharmaciens étant appelés à jouer le même rôle auprès du malade, pour qu'il y en ait d'inférieurs aux autres par les épreuves que la scolarité leur impose. L'existence de pharmaciens de seconde classe ne se comprend pas davantage que celle des officiers de santé, depuis longtemps supprimés.

Ces étudiants ont pris au total 239 inscriptions, dont 160 de première classe et 71 de seconde classe. On relève, en outre, 8 inscriptions pour le doctorat de l'Université.

Les départements qui ont fourni le plus grand nombre d'étudiants sont : Meurthe-et-Moselle, qui vient avec 17 ; les Vosges avec 20 ; la Meuse avec 22. Un fait remarquable est que la Meuse, qui ne nous envoyait autrefois que fort peu

d'élèves, nous en a fourni le plus grand nombre. Les autres départements tombent à des chiffres très bas. La Haute-Marne ne compte dans notre contingent que pour 7 unités, la Haute-Saône et l'Aube pour 2. Ce qui ressort de ces comparaisons c'est que notre rayon d'action ne dépasse guère nos départements limitrophes. Au delà, l'action de Paris et de quelques autres villes universitaires se fait sentir. Notre population scolaire ne tire que peu d'appoints des départements plus éloignés; les étudiants de ces régions ne choisissent Nancy que pour des raisons particulières de convenances personnelles. Espérons que par le perfectionnement de nos moyens d'enseignement, l'amélioration de nos locaux et les facilités d'étude qui en résulteront, notre aire de recrutement s'étendra progressivement.

Les tableaux suivants rassemblent sous les yeux du lecteur les indications ci-dessus et donnent, en outre, des détails statistiques qui ne peuvent trouver place dans un exposé :

Dénombrement des Etudiants

DEGRÉ DE SCOLARITÉ	NOMBRE D'ÉTUDIANTS				
	Diplôme supérieur de pharmacie de 1 ^{re} classe	en Doctorat	en vue de la		TOTAL
			1 ^{re} classe	2 ^e classe	
1 ^{re} année.....	»	»	11	8	19
2 ^e année.....	»	»	19	7	26
3 ^e année.....	»	»	2	5	7
4 ^e année ou en cours d'examens.....	»	»	10	6	16
Situation au 1 ^{er} novembre 1905.....	»	»	42	26	68
Unités perdues pendant le courant de l'année scolaire 1904-1905, et se décomposant comme suit :					
Rayé par suite de cessation d'études et décédés ..	»	1	3	»	4
Partis pour d'autres établissements.....	»	»	1	»	1
Reçus au grades.....	»	2	11	2	15
Totaux ou nombre d'étudiants pendant l'année scolaire 1904-1905.....	»	3	57	28	88

ville de province, avait fait choix en 1905, pour son Congrès, de la région de l'Est, et en avait fixé le siège à Nancy et dans les Vosges. Dans sa première séance, l'assemblée générale avait élu M. GODFRIN, professeur d'histoire naturelle à l'École supérieure de pharmacie, président de la session. Plusieurs membres de l'École de pharmacie se sont joints aux autres mycologues nancéiens pour faire les honneurs aux savants français et étrangers qui étaient nos hôtes, et leur faire découvrir les richesses fungiques de nos environs. Ils ont aussi largement contribué à l'organisation de l'exposition mycologique qui eut lieu à la salle Poirel. Cette exposition, d'une très grande richesse, eut un succès inespéré ; tout le public éclairé de Nancy, et même des localités voisines, l'a visitée et a manifesté qu'il y prenait un grand intérêt.

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS.

Le nombre total des étudiants, en progression constante depuis plusieurs années, a été de 88, supérieur de 3 à l'année précédente.

Parmi eux les étudiants de première classe dominant ; on compte, en effet, 3 élèves en doctorat d'Université, 57 élèves de première classe et 28 de seconde classe. Il est à souhaiter, à tous les points de vue, que la loi de 1898 sur la suppression de la seconde classe, qui est loin d'avoir atteint tous ses effets, suive son cours normal ; car il n'y a pas de raisons, tous les pharmaciens étant appelés à jouer le même rôle auprès du malade, pour qu'il y en ait d'inférieurs aux autres par les épreuves que la scolarité leur impose. L'existence de pharmaciens de seconde classe ne se comprend pas davantage que celle des officiers de santé, depuis longtemps supprimés.

Ces étudiants ont pris au total 239 inscriptions, dont 160 de première classe et 74 de seconde classe. On relève, en outre, 8 inscriptions pour le doctorat de l'Université.

Les départements qui ont fourni le plus grand nombre d'étudiants sont : Meurthe-et-Moselle, qui vient avec 17 ; les Vosges avec 20 ; la Meuse avec 22. Un fait remarquable est que la Meuse, qui ne nous envoyait autrefois que fort peu

d'élèves, nous en a fourni le plus grand nombre. Les autres départements tombent à des chiffres très bas. La Haute-Marne ne compte dans notre contingent que pour 7 unités, la Haute-Saône et l'Aube pour 2. Ce qui ressort de ces comparaisons c'est que notre rayon d'action ne dépasse guère nos départements limitrophes. Au delà, l'action de Paris et de quelques autres villes universitaires se fait sentir. Notre population scolaire ne tire que peu d'appoints des départements plus éloignés; les étudiants de ces régions ne choisissent Nancy que pour des raisons particulières de convenances personnelles. Espérons que par le perfectionnement de nos moyens d'enseignement, l'amélioration de nos locaux et les facilités d'étude qui en résulteront, notre aire de recrutement s'étendra progressivement.

Les tableaux suivants rassemblent sous les yeux du lecteur les indications ci-dessus et donnent, en outre, des détails statistiques qui ne peuvent trouver place dans un exposé :

Dénombrement des Etudiants

DEGRÉ DE SCOLARITÉ	NOMBRE D'ÉTUDIANTS				
	Diplôme supérieur de pharmacie de 1 ^{re} classe	en Doctorat	en vue de la		TOTAL
			1 ^{re} classe	2 ^e classe	
1 ^{re} année.....	»	»	41	8	49
2 ^e année.....	»	»	19	7	26
3 ^e année.....	»	»	2	5	7
4 ^e année ou en cours d'exams	»	»	40	6	46
Situation au 1 ^{er} novembre 1905.....	»	»	42	26	68
Unités perdues pendant le courant de l'année scolaire 1904-1905, et se décomposant comme suit :					
Rayé par suite de cessation d'études et décédés ..	»	1	3	»	4
Partis pour d'autres établissements	»	»	1	»	1
Reçus au grades:.....	»	2	11	2	15
Totaux ou nombre d'étudiants pendant l'année scolaire 1904-1905.....	»	3	57	28	88

Origine des Etudiants

DÉPARTEMENTS	Diplôme supérieure de 1 ^{re} classe	Doctorat	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	TOTAUX
Meurthe-et-Moselle.....	»	»	9	8	17
Vosges.....	»	1	12	7	20
Meuse.....	»	»	17	5	22
Alsace-Lorraine.....	»	1	4	3	8
Haute-Marne.....	»	»	5	2	7
Haute-Saône.....	»	»	1	1	2
Aube.....	»	»	2	»	2
Dix autres départements.....	»	1	7	2	10
TOTAUX.....	»	3	57	28	88

Inscriptions

ÉTUDIANTS	Doctorat	1 ^{re} classe	2 ^e classe	TOTAUX
1 ^{re} année.....	»	31	15	46
2 ^e année.....	»	73	19	92
3 ^e année.....	»	56	37	93
4 ^e année.....	8	»	»	8
TOTAUX.....	8	160	71	239

EXAMENS.

Examens semestriels et de fin d'année.

Les examens de passage, qui comprennent des examens semestriels et des examens de fin d'année, ont été au nombre de 64, dont 50 de première classe et 14 de seconde classe. Il y eut 13 ajournements jusqu'à la session de novembre.

Le tableau suivant répartit les examens subis par classes et par années d'études, et indique en même temps les notes obtenues :

Examens semestriels et de fin d'année

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
1 ^{re} CLASSE						
Examens semestriels.....	2	8	3	1	»	14
Fin de 1 ^{re} année.....	2	3	2	4	4	15
Fin de 2 ^e année.....	»	5	10	2	4	21
TOTAUX.....	4	16	15	7	8	50
2 ^e CLASSE						
Fin de 1 ^{re} année.....	»	1	2	1	4	8
Fin de 2 ^e année.....	»	»	2	1	3	6
TOTAUX.....	»	1	4	2	7	14
Total pour les 2 classes...	4	17	19	9	15	64

COLLATION DES GRADES.

Examens probatoires. — 67 examens probatoires, dont 55 de première classe et 12 de deuxième classe ont été subis cette année; sur ce nombre il y eut 12 ajournements, soit 18 p. 100. On verra dans le tableau suivant la répartition de ces examens et les notes obtenues.

Diplômes de pharmaciens. — Nous avons délivré cette année 12 diplômes de pharmaciens, dont 10 de première classe et 2 de seconde classe.

Doctorats de l'Université (mention pharmacie). — M. GEOFROY, un de nos meilleurs élèves, aujourd'hui pharmacien à Verdun, a fait une thèse sur la préparation du vin de quinquina. Tous les pharmacologistes ont constaté combien il était difficile d'obtenir des préparations d'une composition et d'un effet uniformes. M. GEOFFROY, après quelques autres, a cherché à élucider cette question: la nature de l'écorce, selon lui, amène beaucoup plus de variations que l'emploi de tel ou tel vin. On n'a pas dosé seulement les alcaloïdes, mais le total des principes dissous. Après avoir examiné

l'influence du temps, du degré alcoolique du vin, de son degré d'acidité, M. GEOFFROY termine en proposant un mode de préparation nouveau. Toute écorce, lors même qu'elle serait conforme aux exigences de la pharmacopée, doit subir des essais préalables destinés à montrer si elle est propre à la préparation du vin.

M. TRIMBACH, préparateur de chimie à notre École, a soutenu une thèse ayant pour titre : *Synthèses au moyen des éthers chloroxaliques*.

Dans la première partie de son travail, M. TRIMBACH étudie l'action des éthers chloroxaliques sur les éthers cyanacétiques. Il obtient ainsi une série de corps nouveaux bien définis et parfaitement cristallisés : les éthers cyanoxalacétiques. L'auteur a étudié avec beaucoup de soin les propriétés chimiques et physiques de ces composés, qui devaient être d'autant plus intéressantes à connaître que la synthèse de corps ayant cette structure et renfermant quatre radicaux électro-négatifs dans leur molécule n'avait pas encore été réalisée. En particulier, la réfraction moléculaire de ces corps, déterminée en solution benzénique et alcoolique, montre que dans ces dissolvants ils sont partiellement énolisés, tandis que leurs sels de sodium le sont complètement.

Dans la deuxième partie de son travail, M. TRIMBACH a étudié l'action du chloroxalate d'éthyle sur l'acétylacétone, et est arrivé à des résultats du même genre.

En résumé, M. Trimbach a produit une thèse excellente qui témoigne de sa part d'un travail considérable, et il l'a soutenue brillamment, montrant ainsi que toutes les questions qui s'y rattachent lui étaient familières. Il a été admis au grade avec la mention *très bien*.

HERBORISTES.

Un seul herboriste s'est présenté ; il a été reçu avec la mention *très bien*.

On a réuni dans le tableau ci-dessous les examens probatoires subis et les collations de grades qui ont eu lieu pendant l'année scolaire écoulée :

Examens et collation des grades

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
DOCTORAT (Universitaire)						
Thèses	1	1	»	»	»	2
1 ^{re} CLASSE						
1 ^{re} probatoire	4	5	4	1	3	17
2 ^e	»	4	3	5	4	16
3 ^e	2	2	2	4	2	12
} 1 ^{re} partie...		2	5	1	»	10
} 2 ^e partie...	2	2	5	1	»	10
2 ^e CLASSE						
1 ^{re} probatoire	»	1	1	2	3	7
2 ^e	»	»	»	1	»	1
3 ^e	»	1	»	1	»	2
} 1 ^{re} partie...		»	1	1	»	2
} 2 ^e partie...	»	»	1	1	»	2
HERBORISTES						
1 ^{re} classe	1	»	»	»	»	1
2 ^e classe	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	10	16	16	16	12	70

PRIX.

1^o Prix universitaires.

Les concours institués sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique ont donné les résultats suivants :

1^{re} année. — Médaille d'argent : M. GONET (Léon-Alexandre), de Beney (Meuse).

2^e année. — Médaille d'argent : M. MONTIGNOT (Gaston-Henri-Joseph), de Greux (Vosges).

3^e année. — Médaille d'or : M. ENGEL (René-Maxime), de Metz.

Mention honorable : M. GARNIER (François-Charles-Jules), de Bar le-Duc.

2^o *Prix de travaux pratiques.*

1^{re} année. — *Chimie.* — Médaille d'argent : M. GONET (Léon-Alexandre), déjà nommé.

2^e année. — *Chimie.* — Médaille d'argent : M. THIRIET (Léon-Auguste), de Remiremont (Vosges).

Médaille de bronze : M. BISSIENNE (Georges-Henry-Joseph), de Dieulouard (Meurthe et-Moselle).

Botanique. — Médaille de bronze, *ex æquo* : MM. MONTIGNOT (Gaston-Henry-Joseph), déjà nommé ; THIRIET (Léon-Auguste), déjà nommé.

3^e année. — *Toxicologie et analyse.* — Médaille d'argent : M. ENGEL (René-Maxime), déjà nommé. — Médaille de bronze : M. GARNIER (François-Charles-Jules), déjà nommé.

Pharmacie. — Médaille d'argent : M. FIGUEL (Émile-Alphonse), de Nancy. — Médaille de bronze : M. ENGEL (René-Maxime), déjà nommé.

Micrographie appliquée. — Médaille d'argent : M. ENGEL (René-Maxime), déjà nommé. — Médaille de bronze : M. GARNIER (François-Charles-Jules), déjà nommé.

3^o *Prix de validation de stage, institué par la Société lorraine de Pharmacie.* — LARUE (Eugène-Albert-Ferdinand), de Raon-l'Étape.

4^o *Prix du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et de la Ville de Nancy.*

Prix de thèses. — Médaille d'or : M. TRIMBACH (Robert), de Ribeauvillé (Alsace-Lorraine).

Médaille d'argent ; M. GEOFFROY, de Verdun.

VŒUX.

En terminant nous exprimons les vœux :

1^o Que l'École de pharmacie soit reconstruite le plus tôt possible ;

2^o Qu'il soit institué aux hôpitaux de Nancy un personnel pharmaceutique régulier, comprenant un pharmacien en chef et des internes ;

3° Que le nombre des préparateurs soit augmenté, de manière à en pourvoir toutes les chaires ;

4° Le même vœu doit être formulé au sujet des garçons de laboratoire qui, dans l'état actuel, doivent chacun leurs services à plusieurs chaires.

Quiconque a l'habitude des laboratoires a pu se rendre compte des nombreux inconvénients qui résultent du partage des garçons entre plusieurs services.
